الجمعيـــة الديمقراطيـــة لنســاء المغــرب
ⵜⴰⵎⵙⵎⵓⵏⵜ ⵜⴰⴷⵉⵎⵓⵇⵕⴰⵟⵉⵜ ⵏ ⵜⵡⵜⵎⵉⵏ ⵏ ⵍⵎⴰⵖⵕⵉⴱ
Association Démocratique des Femmes du Maroc
ONG dotée du statut consultatif auprès du conseil Économique et social des Nations Unies
هيئة استشارية معتمدة لدى المجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة

Communiqué de l'ADFM à l'occasion de la journée internationale (ONU) des filles

Violence des lois et violence des stéréotypes sexistes : Pour un cercle vertueux

A l'occasion de la **Journée internationale de la fille** décrétée par l'AG de l'ONU en décembre 2011 (résolution 66/170), l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) attire l'attention des pouvoirs publiques et l'ensemble des acteurs concernés sur les millions de fillettes et d'adolescentes doublement sujettes aux multiples formes de discrimination, en fonction du sexe et de l'âge.

Ce 11 octobre 2022, qui marque le 10ème anniversaire de cette commémoration à travers le monde, est pour nous une nouvelle occasion pour pointer les défis auxquels les filles marocaines sont confrontées au niveau de la santé, du bienêtre, de l'éducation, de la participation et de la protection contre toutes les formes de violences physiques, psychologiques et sexuelles, réelles, virtuelles et symboliques.

Les causes, les manifestations, les effets et impacts néfastes des violences fondées sur le genre à l'égard des filles constituent une des principales questions qui interpellent, sur leurs insuffisances et carences, les lois relatives à la famille et à la violence à l'égard des femmes, parallèlement au système d'éducation et de formation. Un des exemples illustratifs réside dans les liens entre l'abandon scolaire des filles dû, entre autres, au mariage précoce/ forcé et les stéréotypes sexistes véhiculés par l'école qui dès le jeune âge freinent le développement de l'estime/affirmation de soi et l'autonomisation des filles.

Rompre le cercle vicieux « lois et mentalités discriminatoires » est de la responsabilité de plusieurs parties prenantes dont, principalement, le législateur et le gouvernement. A l'heure où la refonte du Code de la Famille et de l'ensemble des législations discriminatoires est à l'ordre du jour, l'ADFM appelle le Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports à revisiter profondément les référentiels des programmes, méthodes et pratiques en milieu scolaire en optant pour une « pédagogie transversale de l'égalité » et en en garantissant l'effectivité.

Association Démocratique des Femmes du Maroc

11 octobre 2022